

Responsabilité civile et pénale dans l'ESMS

Objectifs :

- Comprendre et connaître les repères communs, actualisés du mécanisme des responsabilités : civile, pénale et administrative.
- Identifier et interpréter les situations pouvant mettre en jeu la responsabilité des dirigeants et /ou de l'association.
- Développer sa vigilance sur les situations quotidiennes susceptibles d'engager leur responsabilité

Méthodes pédagogiques :

- Exposé des notions et illustrations jurisprudentielles du formateur.
- Échanges d'expériences, travail thématique en sous-groupe avec les participants.
- Diaporama et remise de documents de référence.
- Exercices pratiques et mise en situation réelle

Public visé :

Directeurs, comité social et économique, professionnels responsables de service du champ médico-social ou social

Prérequis :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Votre formateur :

Juriste Docteur en droit privé et formateur-consultant en insertion sociale et professionnelle

Durée : 1 journée

Constitution du groupe : 8 à 12 participants

Tarif Intra : Nous consulter

Tarif Inter : 250€ par personne

Dates, lieu : Nous consulter

Contenu :

De quoi parle-t-on lorsqu'on évoque le principe de responsabilité :

- Approche conceptuelle rapide sur le plan philosophique, sociologique et juridique.

Qu'est-ce que la responsabilité juridique ? Quelles sont les différentes formes et niveaux de responsabilité : responsabilité pénale, civile ou administrative

- Faute, préjudice et lien de causalité
- Les infractions susceptibles d'être rencontrées au sein d'un établissement social et médico-social
- La place des assurances

Quels enjeux et conséquences pour les professionnels des établissements et services médico-sociaux (Directeurs, Comité social et économique etc.).

Éthique et déontologie : les comportements du professionnel qui dirige ou encadre, conscience professionnelle et responsabilité juridique et morale.

- Les obligations des professionnels (le respect des droits fondamentaux, le secret professionnel, le partage d'information, l'obligation d'information, le signalement, etc.)